

La lutte continue !

N° 47 - 28 septembre 2020

La crise du Covid-19 sert à justifier les attaques patronales : construisons un rapport de force à la hauteur !

Comme en atteste l'actualité depuis des mois, la crise provoquée par la pandémie aiguise les attaques du patronat. Début 2020, pour sauvegarder les profits, le gouvernement a ainsi tardé énormément à prendre les mesures nécessaires ; dans de nombreuses entreprises, ce sont les salarié.e.s eux-mêmes qui ont imposé la fermeture ou au moins les garanties sanitaires essentielles. En cette rentrée sous covid, alors que le nombre de chômeurs explose (+800.000 depuis le confinement), les plans de licenciement s'accumulent, y compris dans des entreprises ayant largement bénéficié des diverses aides de l'État ces dernières années : Bridgestone, Boiron, Airbus, Auchan, General Electric, TUI France etc. Pendant ce temps, les 100 milliards d'euros du plan de relance iront avant tout aux grandes entreprises : les petites gagneront en moyenne 125 euros, tandis que moins d'1 % de la somme totale sera dédié aux précaires.

De leur côté, les services publics, et notamment le système éducatif, font leur rentrée à moyens constants, dégradant toujours plus les conditions de travail des personnel.le.s et la scolarité des élèves et

étudiant.e.s. Les centres de tests sont saturés en plein rebond de l'épidémie, montrant que les annonces de Macron et sa clique n'étaient qu'un coup de com'. Enfin, comme toujours en période de crise, les puissants cherchent à détourner l'attention vers un bouc émissaire, une fois de plus les personnes racisées, comme en témoignent les attaques de ces dernières semaines contre Danièle Obono, Anasse Kazib, Imane Boun et Maryam Pougetoux.

Face au patronat bien décidé à nous faire payer cette crise, des grèves isolées ont lieu à Arcelor Mittal, Boiron, Biocoop... Cette crise profonde révèle en tout cas qu'aucun compromis avec le patronat n'est possible, et qu'il faut renverser le système capitaliste qui nous entraîne vers la barbarie. Masques gratuits, installation massive de centres de dépistage, nationalisation des entreprises qui ferment, interdiction des suppressions d'emploi et des baisses de salaire, fin des emplois précaires, partage du temps de travail sans perte de revenus, investissements massifs dans les services publics : c'est tout cela qu'il nous faut imposer d'urgence !



p.2 : Black lives matter : soirée le 14 octobre à Chambéry

p.3 : Non au SNU obligatoire

p.4-5 : Marche des sans-papiers

p.6-7 : Les élus chambériens tapent dans la caisse

p.8 : Repentin et Le Meur soutiennent le Lyon-Turin

p.9 : Parking Ravet : le jeu des 7 erreurs

p.10 : Université d'été du NPA

p.11 : Souscription

De Black Lives Matter à George Floyd : vent de révolte contre les violences policières racistes aux USA !

Soirée-débat avec Clément Petitjean, sociologue

mercredi 14 octobre à 18h30

Salle René Rey - 312 rue Nicolas Parent - entrée libre

Le 25 mai dernier, George Floyd, africain-américain de 46 ans, mourait pendant son interpellation par quatre policiers de Minneapolis. Très rapidement, les images de son arrestation, et notamment du placage ventral de neuf minutes ayant causé sa mort, ont fait le tour du monde. Aux États-Unis, elles ont réactivé un intense mouvement de révolte contre les violences policières racistes : dans un contexte de crise sanitaire qui a frappé de plein fouet les classes populaires du pays, suivie d'une crise économique extrêmement brutale, le meurtre raciste de George Floyd a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et exploser la colère. Ce mouvement a d'ailleurs eu des échos bien au-delà des fron-

aux États-Unis, au moins un millier de Noirs sont tués par la police. Sous ces noms se cachent des histoires multiples et pourtant, toujours la même conclusion : le fait d'être Noir pèse comme un cauchemar sur l'existence de millions de personnes et finit très souvent par les condamner à mort. Avant la mort de Floyd, c'est le mouvement Black Lives Matter qui condensait la colère face à ces vies brisées par un racisme systémique.

Le NPA 73 vous propose de discuter des causes profondes de ces violences, mais aussi des perspectives qu'ouvrent ces mouvements de révolte, lors d'une soirée-débat qui se tiendra mercredi 14 octobre à partir

de 18h30 (salle René Rey, 312 rue Nicolas Parent). Clément Petitjean, sociologue spécialiste des questions militantes états-uniennes, présentera la situation aux États-Unis en revenant sur la mort de George Floyd et la colère qu'elle a suscitée, mais aussi sur le mouvement Black Lives Matter qui l'a précédée. La soirée sera égale-

ment l'occasion de discuter des violences policières et du racisme en France, ainsi que de la stratégie pour y mettre fin. On vous attend nombreux et nombreuses !



tières des États-Unis, si bien que George Floyd est devenu un emblème de la lutte contre les violences policières racistes partout dans le monde.

Mais le nom de George Floyd n'est qu'un nom parmi bien d'autres : chaque année,

Non au SNU obligatoire : abrogation !

Le gouvernement veut recréer **un nouveau service militaire**, formellement plus axé sur la "citoyenneté" que sur l'armée. Ce service s'inscrit dans une volonté de mettre plus d'ordre dans la société, et se met progressivement en place pour ne pas trop choquer

Dans les faits que cela représente-il ? Tout d'abord, l'obligation pour filles et garçons dès 16 ans de participer à un stage de quatre semaines (prises sur le temps de leurs vacances scolaires), dont 15 jours en internat militaire, histoire de bien se familiariser avec le levé du drapeau, les chants militaires et les sacro saintes valeurs de l'armée ; l'autre quinzaine sera consacrée à du « bénévolat » autant dire du travail gratuit déguisé puisque ces jeunes seront utilisé/es pour remplacer des emplois aujourd'hui occupés par des employé/es qui ont un salaire, un statut...

Cette opération est un vrai exercice de soumission sans aucune autre alternative possible pour les adolescent/es puisque refuser de faire ce service entrainera l'impossibilité de passer permis de conduire, bac et tout concours de la fonction publique.

Les jeunes ont montré au travers de mouvements écologiques comme « Youth For Climate » ou en participants aux manifestations contre le racisme qu'ils étaient capables de s'engager sans besoin d'avoir le sentiment d'appartenir à une nation.

Investir 2 milliards d'euros pour la jeunesse n'est pas un luxe, notre société en a les moyens. Cela ne doit toutefois pas être au profit d'un dispositif militarisé mais en favorisant l'émancipation de la jeunesse, sur une coopération entre l'éducation nationale et le secteur associatif.



Pour rejoindre le collectif anti SNU en Savoie : snu73@snuipp.fr

Marche nationale des sans-papiers (19.09/17.10) : on marche vers l'Elysée !

De toutes les villes, de tous les foyers et de tous les quartiers les sans-papiers marchent vers l'Elysée pour obtenir la régularisation de TOUS TES les sans-papiers, la fermeture des CRA (Centres de Rétention Administrative, quasi prisons, où ils sont enfermés, parfois en très bas âge, en attente de leur expulsion même si elle s'avère impossible en période de COVID) et un logement pour tous Tes !

Déjà le 30 mai ils étaient des milliers avec

Depuis le 17 septembre ils se sont mis en marche. CertainEs à Marseille, d'autres à Montpellier pour se rejoindre à Avignon.

A Marseille plus de mille soutiens les accompagnaient en manifestation jusqu'au CRA. L'ambiance était festive et nous avons eu la merveilleuse surprise d'écouter HK nous chanter : « on lâche rien » depuis le camion de Solidaires qui accompagnera la marche jusqu'à Paris.



leurs soutiens à braver l'interdiction de manifester à Paris et plusieurs autres grandes villes. Le 20 juin des dizaines de milliers de sans papiers et leurs soutiens ont manifesté à Paris, Marseille, Lyon, Lille, Rennes, Montpellier, Strasbourg , sur les mêmes revendications. Macron n'a pas dit un mot pour ces premiers de corvée en première ligne dans la crise sanitaire, exploités dans les pires conditions et les premiers touchés par le virus.

Il s'agit maintenant de l'acte 3 de cette lutte : la marche est soutenue par 240 organisations locales ou nationales, collectifs, associations, syndicats et partis.

Le 3 octobre c'est de Strasbourg, puis Du Havre, de Lille, de Rennes aussi. qu'ils marcheront. Tous Tes se rejoindront le 17 octobre à Paris pour une grande manifestation nationale vers l'Elysée.

Une lettre ouverte a été envoyée à Emmanuel Macron résumant l'enjeu de cette lutte pour toute la société : l'Egalité. Vous pourrez consulter cette lettre sur : <https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites/blog/180920/marche-des-sans-papiers-lettre-emmanuel-macron>

TSVP



En effet, justifier l'inégalité des droits au nom de la nationalité c'est ouvrir grand la porte à tous les discours racistes et l'argument du manque de moyens risque de se retourner contre nous lorsqu'il s'agira de fermer des hôpitaux, des écoles, d'allonger le temps de travail ou de mettre en cause nos retraites.

Il s'agit de liberté et de solidarité ! Nous manifesterons le 17 octobre à Paris en hommage à toutes les victimes du colonialisme, du racisme et des violences de la police, en hommage à toutes les victimes des politiques anti-migratoires et des contrôles au faciès ! Il s'agira d'imposer enfin la régularisation de tous les sans papiers et une politique d'accueil digne de ce nom.

Il est crucial que cette manifestation du 17 octobre à Paris soit massive, ENORME et c'est pourquoi nous appelons les soutiens de la France entière à se joindre à nous, démontrant ainsi leur solidarité. Des bus partiront de Grenoble, des covoiturages seront organisés depuis Annecy et Chambéry. Pour vous

inscrire, contacter le NPA 73 à npa.73@laposte.net

La marche nationale ne passant pas à Grenoble, un départ est prévu le **mardi** 29 septembre à 7 heures de la gare de Grenoble pour rejoindre Lyon en 3 jours. Tout soutien est le bienvenu pour les accompagner au moins jusqu'à la sortie de la Ville.

Vous trouverez la cartographie de la marche et les étapes prévues sur : <https://marche-des-sans-papiers.org/>

Dans notre région la manifestation la plus importante aura lieu à Lyon le 3 octobre. Elle démarrera vers 15 h, après les prises de paroles à 14h30 place Bellecourt. Il est important de prouver en tant que voisins, notre solidarité. Soyons présentEs nombreuxSes à cette initiative, la plus importante de l'axe sud-est.

Rendez vous donc le 3 octobre à Lyon, le 17 octobre à Paris ! Les sans papiers ont besoin de nous, soyons solidaires envers les plus précaires d'entre nous !



Chambéry : les élus tapent dans la caisse !

En ces temps de crise et de restriction des dépenses publiques, les nouveaux élus chambériens ont inauguré leur mandat en décidant d'une augmentation tout à fait considérable de leurs indemnités. Une décision particulièrement indécente pour des élus qui n'ont cessé d'expliquer à la population qu'il n'y a plus d'argent et qu'il lui faudra se serrer la ceinture.

Une bonne première louche à Grand Chambéry !

Les festivités ont commencé à Grand Chambéry, où le 18 juillet le président de droite Philippe Gamen a commencé par se faire voter une indemnité de 5 639 euros brut par mois, qui se rajoute à celle qu'il percevait en tant que maire du Noyer. Il s'agit là d'une augmentation de 87,7 % par rapport à ce qu'avait obtenu en 2014 Dantin, le président sortant, qui avait alors dû se contenter de seulement 3003 euros.

Il faut toutefois reconnaître un certain sens de la redistribution à Philippe Gamen, puisqu'il a su associer ses amis à sa très généreuse revalorisation. Après avoir désigné une armée mexicaine de 15 vice-présidents, soit le plafond de ce que pouvait permettre la loi, Gamen leur a fait voter des indemnités de 2567 euros. Il s'agit là encore d'une très belle augmentation de 88,3 % par rapport aux indemnités de 1363 euros que les vice-présidents avaient obtenu en 2014, lors du précédent mandat.

La seconde louche au conseil municipal !

Le summum de l'indécence a été atteint

lors du conseil municipal du 31 juillet, lorsque Thierry Repentin a commencé par s'adjuger 3383 euros mensuels, en expliquant qu'il se contentait d'une somme modeste. Ce grand cumulard de postes et d'indemnités a bien évidemment oublié de signaler qu'il ne pouvait demander beaucoup plus, puisque la loi interdit à un élu de cumuler plus de 10 858 euros d'indemnité mensuel. Un plafond que Thierry Repentin aurait atteint s'il avait obtenu une indemnité supérieure, puisqu'il était à cette date vice-président de Grand Chambéry (2567 euros), conseiller départemental (1944 euros) et conseiller régional (2661 euros).

Sans doute pour faire oublier les scandaleuses indemnités qu'elle venait de voter à Grand Chambéry, la minorité de droite a



eu le mauvais goût de titiller Repentin, en lui rappelant que son prédécesseur avait eu l'élégance de renoncer à ses indemnités, vu les revenus très confortables dont il disposait par ailleurs. Une manière de rappeler que Repentin dispose de revenus confortables, grâce au salaire de 12 500 euros mensuels qu'il percevait pour son poste de



président des Autoroutes et tunnels du Mont-Blanc. Il s'agit là d'un job en or, qui lui laisse visiblement beaucoup de loisirs, puisqu'il trouve non seulement le temps d'être maire à Chambéry, vice-président à Grand Chambéry, conseiller régional à Lyon et Clermont-Ferrand, mais aussi de cumuler quelques juteuses présidences d'organismes parisiens, dont le Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique. Soucieux de pouvoir profiter de tous ses sous, Repentin a toutefois fini par accepter de lâcher son siège de conseiller général; dont il vient de démissionner.

Après Repentin, Aurélie Le Meur a pris la parole pour annoncer qu'elle se ferait voter des indemnités de 2286 euros mensuel, soit une augmentation de 45,2 % par rapport à ce que touchait la première adjointe dans le précédent mandat. Une manière sans doute d'illustrer la différence entre une première adjointe de droite et une première adjointe « citoyenne », qui fait de la politique autrement. Le Meur n'étant toutefois pas partageuse, elle a ajouté que sa propre augmentation serait compensée par une baisse de 8,9 % euros des autres adjoints, qui devront se contenter de 1433 euros mensuel. Les finances publiques n'y seront toutefois pas gagnantes, puisque la nouvelle équipe comprendra 13 adjoints au lieu de 9, d'autant que Le Meur a aussi fait un geste pour les simples conseillers municipaux de la majorité, qui auront droit à une indemnité de 684 euros, soit une augmentation de 22,6 % par rapport au dernier mandat.

Tout cela évidemment a un coût que la minorité de droite a chiffré sur le mandat à 660 000 euros supplémentaires d'indemnité. Ce chiffre est en réalité sous-estimé puisque la droite, qui a toujours eu du mal à compter, a oublié de prendre en compte les cotisations patronales et l'augmentation des versements aux mutuelles de retraite des élus. Au total, il semble raisonnable d'évaluer le surcoût de ces élus à environ 900 000, ce qui montre que l'élus « citoyen » est loin d'être le moins cher.

La troisième louche avec le cumul

Dans le conseil municipal du 31 août, Aurélie Le Meur a aussi eu l'occasion d'expliquer que si la liste « Chambéry demain » s'était engagée à interdire tout cumul de mandat entre les postes d'adjoints et ceux de vice-président, le contexte avait changé. Et grâce à ce contexte changeant, Repentin s'autorisait désormais à cumuler son poste de maire et un poste de vice-président à Grand Chambéry, tandis qu'elle serait à la fois première adjointe à Chambéry et première vice-présidente à Grand Chambéry. On ne peut qu'être heureux pour Aurélie Le Meur qui grâce à cet heureux cumul pourra arriver à un total de 4853 euros d'indemni-



tés mensuel, ce qui montre que faire de la politique « autrement » peut être des plus profitables.

Une fois n'est pas coutume, il faut rendre hommage à Alain Caraco, qui aura au moins eu l'honnêteté de se rappeler de ses promesses de campagne, en annonçant qu'il démissionnait de son poste d'adjoint à Chambéry pour ne pas se trouver en situation de cumul avec sa vice-présidence à Chambéry. On peut juste regretter qu'il ait jugé bon de voter pour ces délibérations, qui sont en totale rupture avec les engagements que sa liste avait pris pendant sa campagne.

Le Lyon-Turin et les écotartuffes « citoyens » de Chambéry

Dès le premier conseil municipal, Repentin et Le Meur ont tenu à afficher leur parfaite solidarité sur le dossier du Lyon-Turin, en faisant déposer un vœu au conseil municipal, qui demandait « que soit respectée la déclaration d'utilité publique de 2013 prévoyant dans sa phase 1 le passage de la nouvelle liaison « Lyon-Turin » par Chambéry ». En d'autres termes, ce vœu visait à réclamer au gouvernement que le dossier du Lyon-Turin soit mené jusqu'au bout, tel qu'il avait été défini en 2013, autrement dit avec un double tunnel, passant pour l'un sous la Chartreuse et pour l'autre sous l'Épine.

L'enjeu du vœu était simple : Repentin, qui en bébé-Besson, s'est toujours positionné en champion du Lyon-Turin, s'alarme d'une réduction du projet Lyon-Turin, qui conduirait à l'abandon du tunnel de l'Épine. Comme l'a dit dans sa présentation Isabelle Dunod, adjointe de Repentin et représentante du lobby routier, ce projet pourrait « pénaliser l'activité économique » de Chambéry et en particulier « le quartier d'affaire de Cassine », un projet mis au point par Dullin que la nouvelle majorité EELV-

UDI-PS et « citoyens » a visiblement décidé de reprendre à son compte.

Si la position sur le Lyon-Turin de Repentin est dans la lignée de celles de Lacleis et Besson, on attendait le positionnement des élus EELV et « citoyens », qui sont censés y être opposés. Le bilan du débat a été simple : les élus EELV et « citoyens » n'ont pas dit le moindre mot durant tout le débat et ont voté comme un seul homme le vœu de Repentin. Une nouvelle fois, les écotartuffes d'EELV nous démontrent que leurs élus n'ont aucun état d'âme à voter dans les institutions ce contre quoi leur parti appelle à descendre dans la rue.

Repentin aura ainsi réussi sa démonstration : dès lors qu'on les a un peu gavés par des délégations de pouvoir et autres indemnités, les élus « citoyens » et autres écotartuffes d'EELV savent former une parfaite majorité godillot, sur lequel le PS et ses alliés vont pouvoir tranquillement s'essayer les semelles durant tout le mandat !



Parking Ravet : le jeu des 7 erreurs !

Durant la campagne électorale, la liste Le Meur, puis la liste de 2e tour Le Meur et Repentin, avaient fait du parking Ravet leur priorité. Ils nous avaient expliqué que les travaux seraient arrêtés, que les bâtiments déjà construits seraient réaffectés à d'autres fonctions que le stationnement, et surtout que ce serait désormais les citoyens qui décideraient.

A peine élus, Le Meur et Repentin viennent d'annoncer qu'ils feront exactement le contraire. Les Chambérien.ne.s ne décideront de rien et seront simplement .es à donner leur avis sur deux projets déjà mis en place par les élus, dont l'un (celui qui sera visiblement retenu) a des arbres sur le toit et l'autre non. La concertation ne durera que trois semaines et la population n'aura en fait pas accès au dossier, puisque Le Meur et Repentin ont refusé de rendre public le coût des deux options qu'ils ont proposées. Bien évidemment, il n'y aura aucun vote citoyen : mais comme sous Dantin, les citoyens commenteront et ce sont les élus qui décideront.

Le plus risible est que le projet de Le Meur et Repentin est quasiment le même que celui de la droite. Finis les projets de réaffectation des bâtiments construits. C'est bien un parking que Le Meur et Repentin vont construire, avec de très menues différences par rapport au projet original.

La farce citoyenne de Le Meur et Repentin, nous permet en tout cas de proposer à nos lecteurs un petit « jeu des sept erreurs ». Nous vous proposons d'identifier les différences entre le parking de Dantin et celui de Le Meur et Dantin (on a juste mis l'option 2, celle qu'ils adopteront à l'issue de leur concertation bidon). Celui ou celle qui en trouvera le plus aura gagné une place gratuite pour aller à la manif sans papiers du 3 octobre à Lyon !



Le parking de Dantin



Le parking de Le Meur et Repentin (option 2)



Université d'été du NPA 2020

Bon nombre d'entre nous avons des doutes sur la tenue de l'université d'été cette année au vu de la crise sanitaire mais grâce à une bonne organisation et de bonnes directives de l'université d'été, nous avons pu la maintenir. En effet, grâce à l'obligation du port du masque dans tous les lieux, un respect général des gestes barrières et des mesures d'hygiène et un nombre de personnes limité dans les logements nous avons pu limiter les risques de contagion.

En définitive, nous étions 530 et il nous a fallu refuser 80 inscriptions justement pour permettre le respect des consignes sanitaires. Nous étions surpris qu'il y ait autant de monde dans cette situation mais il faut croire qu'après 2 mois en confinement et la trêve estivale, le besoin de discuter et de débattre entre nous était bien présent.



Comme chaque année, nous étions nombreux et nombreuses à être présent-e-s au meeting du NPA. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance un peu particulière car c'était durant la finale de la Ligue des Champions et on sait que bon nombre de nos militant-e-s aiment le football dont bien évidemment Olivier Besancenot. Pour revenir sur le fond, beaucoup de sujets ont été abordés durant ce meeting.

Grâce à la présence du comité Adama représenté par Almamy Kanouté nous avons pu évoquer le sujet des violences policières, de la lutte pour la justice concernant Adama Traoré ou encore l'affaire Ibrahima Bah (dit

Ibo) et bien sûr l'affaire Georges Floyd.

D'ailleurs, des ateliers spécifiques ont eu lieu pour débattre autour des violences policières et aussi grâce à la projection du film de David Dufresne « Un pays qui se tient sage » (film documentaire sur les violences policières en France depuis le mouvement des Gilets Jaunes) nous avons pu analyser et comprendre les problématiques des violences policières. Taha Bouhafs s'est également beaucoup exprimé sur ce sujet dans d'autres ateliers. Il a pu mettre l'accent plus précisément sur la liberté de la presse.

Les femmes grévistes de l'hôtel Ibis Batirolles qui font grève depuis un an ont pu nous raconter leur combat dans la lutte durant ce meeting.

Les autres sujets évoqués durant ce meeting ont été les différentes luttes menées concernant l'écologie, la crise dans le milieu de l'aéronautique menacé par beaucoup de suppressions de postes surtout à cause du Covid.

Bien entendu, durant cette situation exceptionnelle que nous vivons toutes et tous, le sujet des luttes dans le milieu sanitaire et hospitalier a bien évidemment été évoqué avec beaucoup de ferveur.

L'université d'été est toujours riche en ateliers et débats et des sujets comme l'urgence climatique, la protection de la vie privée sur Internet avec Benjamin Bayart de la Quadrature du Net ou encore la colonisation, le congrès de Tours, les Gilets Jaunes, le mouvement féministe et bien d'autres encore.

Après une période où se voir devenait compliqué à cause, notamment, du Covid et de la période estivale. Cette université d'été nous a donné plus de raisons de discuter entre nous sur les luttes et aussi pour se préparer en tant que militant-e-s à la rentrée sociale qui aura lieu, nous l'espérons toutes et tous.



Le NPA a besoin de vous

Un seul lien pour donner en ligne :

<https://souscription.npa2009.org>

Une seule adresse pour envoyer vos chèques (à l'ordre de NPA souscription) : **NPA souscription, 2 rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil**

Si votre adresse n'est pas celle mentionnée sur le chèque, précisez-le pour que le reçu fiscal arrive à bon port, et si deux noms apparaissent sur le chèque, précisez à qui imputer le don.

Le NPA en Savoie

06.62.17.55.49 / npa.73@laposte.net

<http://npa-savoie.fr> / facebook.com/npa73